

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-033

Séance du 17 FEVRIER 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 15
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 10/02/2025
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 10/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir à M. Gilles GROSSAT
Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à M. Sylvain PERRAUD
M. GAY Richard a donné pouvoir à Mme Corinne MARTIN GAJAC
M. ROCHE Gilles a donné pouvoir à Baptiste COLLET

Mme GAUTIER-WILL Pascale a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention Aménagement monument de Rousille


Monsieur le Maire expose que la commune souhaite installer au monument de Roussille un tableau pérenne présentant les victimes du drame du 16 juin 1944.

Montant des travaux prévisionnels : 3 000 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer des demandes d'aide financière.

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
1)	ONAC		1 200 €	40,00%
2)	Souvenir Français		1 200 €	40,00%
	Total subventions		2 400 €	80,00%
3)	Fonds propres	/	600 €	20,00%
	Total autofinancement		600 €	20,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	3 000 €	100,00%

Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à présenter des demandes de subvention auprès de l'ONAC et du Souvenir Français

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
Reçu en préfecture le 18/02/2025
Publié le 
ID : 001-210103479-20250217-2025033-DE

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter des demandes de subvention auprès de l'ONAC et du Souvenir Français pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré
le 17 février 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance
Pascale GAUTIER-WILL

